

Ordonné que le greffier du Sénat soit autorisé à recevoir le renouvellement de déclaration de qualification de propriété des membres du Sénat qui n'ont pas encore eu l'occasion de faire et souscrire la dite déclaration, conformément à la règle 105 de cette Chambre et à présenter un état supplémentaire en conséquence.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il y avait des sénateurs qui se présentaient pour être introduits.

L'honorable George Henry Barnard a été introduit entre l'honorable Sir James Loughheed et l'honorable M. Planta et il a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier comme suit:—



CANADA.

DEVONSHIRE.

[L.S.]

GEORGE V, par la grâce Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé George Henry Barnard, C.R., de Victoria, dans Notre Province de la Colombie-Britannique, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre Très fidèle et Très aimé cousin et conseiller, VICTOR-CHRISTIAN-WILLIAM, DUC DE DEVONSHIRE, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil Privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Puissance du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre Puissance du Canada, ce VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-sept et de Notre Règne la huitième.

Par ordre,

JAMES G. FOLEY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

Ordonné que le dit bref soit inscrit au journal.